



FFvolley

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°9 DU 13 DECEMBRE 2021
(réunion télématique)

SAISON 2021/2022

Présents :

Michel COZZI, Président de la CCS

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif

Cédric AMBS, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC, Patrick OCHALA, Véronique PATIN

Absents :

Bertrand LEYS, Jérôme MIALON, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Emmanuel TURPINAT

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (Secrétaire Administratif du Secteur Sportif), Johan SOUMY (Assistant du Secteur Sportif)

Suite aux demandes de report COVID effectuées en Coupes de France Jeunes M13 et M18 lors du 3^{ème} tour du 12 décembre 2021, après avis favorable de la Commission Centrale Médicale, la Commission Centrale Sportive a réimplanté les tournois ci-dessous à la date disponible la plus proche soit le samedi 18 décembre 2021 à 14h, seule date disponible avant le 4^{ème} tour qui aura lieu le dimanche 9 janvier 2022.

Tournois réimplantés :

- **BFC** : VOLLEY BALL DE GIGNAC, VOLERO LE CANNET COTE D'AZUR, FREJUS VAR VOLLEY
- **BFK** : ASPTT DE CAEN, SAINT-MEDARD TORCE VOLLEY-BALL, ENT.SP.CULT. MOULINS
- **BFV** : V.B. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS, VOLLEY-BALL ROMANAIS, BOUC-BEL-AIR VOLLEY-BALL
- **BMP** : MAROMME CANTELEU V 76, PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL, ASPTT LAVAL

Dossier : 3^{ème} tour de la Coupe de France M13 Féminine – Poule BFL V.B. CLUB ERMONT, ANTONY VOLLEY et CHATEAUDUN VOLLEY-BALL

Constatant que :

- Le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL a saisi une demande de report COVID pour le 3^{ème} tour de la Coupe de France M13 Féminine du 12 décembre 2021 suite à la mise à l'isolement de l'intégralité du club pour une durée de 15 jours à compter du 9 décembre 2021
- La CCM, après étude du justificatif fourni par le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL a émis un avis favorable à la demande de report COVID
- La CCS a annulé le tournoi BFL avec les clubs suivants :
 - o V.B. CLUB ERMONT
 - o ANTONY VOLLEY
 - o CHATEAUDUN VOLLEY-BALL
- Le 4^{ème} tour de la Coupe de France M13 Féminine a lieu le dimanche 9 janvier 2022 et que les deux weekends précédant ce 4^{ème} tour sont Noël et le jour de l'an. La CCS ne dispose que du weekend des 18 et 19 décembre 2021 pour réimplanter ce tournoi
- Suite au justificatif transmis par le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL, les licenciés du club ne peuvent pas participer aux entraînements et aux compétitions jusqu'au 23 décembre inclus

Considérant que :

- La Commission Centrale Sportive ne peut réimplanter ce tournoi BFL dans de bonnes conditions avant le tour suivant et que le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL ne pourrait pas participer au tournoi si la CCS le réimplantait les 18 ou 19 décembre 2021

Après étude du dossier, la Commission Centrale Sportive décide que :

- **Conformément à l'article 6 du RPE COVID, le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL perd les rencontres BFL008 et BFL009 et est éliminé de la Coupe de France M13 Féminine 2021/2022**
- **Conformément à l'article 6 du RPE COVID, le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL ne se verra infligé aucune sanction financière**
- **Dans ces cas les décisions de la CCS sont prises en premier et dernier ressort**

Dossier : 3^{ème} tour de la Coupe de France M18 Masculine – Poule CMQ ASV - ARTS ET SPORTS A VILLEBON, SPORTING CLUB NORD PARISIEN et CHATEAUDUN VOLLEY-BALL

Constatant que :

- Le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL a saisi une demande de report COVID pour le 3^{ème} tour de la Coupe de France M18 Masculine du 12 décembre 2021 suite à la mise à l'isolement de l'intégralité du club pour une durée de 15 jours à compter du 9 décembre 2021
- La CCM après étude du justificatif fourni par le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL a émis un avis favorable à la demande de report COVID
- La CCS a annulé le tournoi CMQ avec les clubs suivants :
 - o ASV - ARTS ET SPORTS A VILLEBON
 - o SPORTING CLUB NORD PARISIEN
 - o CHATEAUDUN VOLLEY-BALL
- Le 4^{ème} tour de la Coupe de France M18 Masculine a lieu le dimanche 9 janvier 2022 et que les deux weekends précédant ce 4^{ème} tour sont Noël et le jour de l'an. La CCS ne dispose que du weekend des 18 et 19 décembre 2021 pour réimplanter ce tournoi
- Suite au justificatif transmis par le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL, les licenciés du club ne peuvent pas participer aux entraînements et aux compétitions jusqu'au 23 décembre inclus

Considérant que :

- La Commission Centrale Sportive ne peut réimplanter ce tournoi CMQ dans de bonnes conditions avant le tour suivant et que le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL ne pourrait pas participer au tournoi si la CCS le réimplantait les 18 ou 19 décembre 2021

Après étude du dossier, la Commission Centrale Sportive décide que :

- **Conformément à l'article 6 du RPE COVID, le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL perd les rencontres CMQ008 et CMQ009 et est éliminé de la Coupe de France M18 Masculine 2021/2022**
- **Conformément à l'article 6 du RPE COVID, le club du CHATEAUDUN VOLLEY-BALL ne se verra infligé aucune sanction financière**
- **Dans ces cas les décisions de la CCS sont prises en premier et dernier ressort**

Le Président de la CCS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Jean-Pierre MELJAC